



RAPPORT ANNUEL DE LA **BANQUE DU CANADA**

2 0 0 1



BANK OF CANADA
David A. Dodge
Governor - Gouverneur



BANQUE DU CANADA
Ottawa K1A 0G9

le 28 février 2002

L'honorable Paul Martin, c. p., député
Ministre des Finances
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre mon rapport pour l'année 2001 ainsi que les états financiers vérifiés de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre dernier.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'D. Dodge', written in a cursive style.

NOTRE ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES CANADIENS

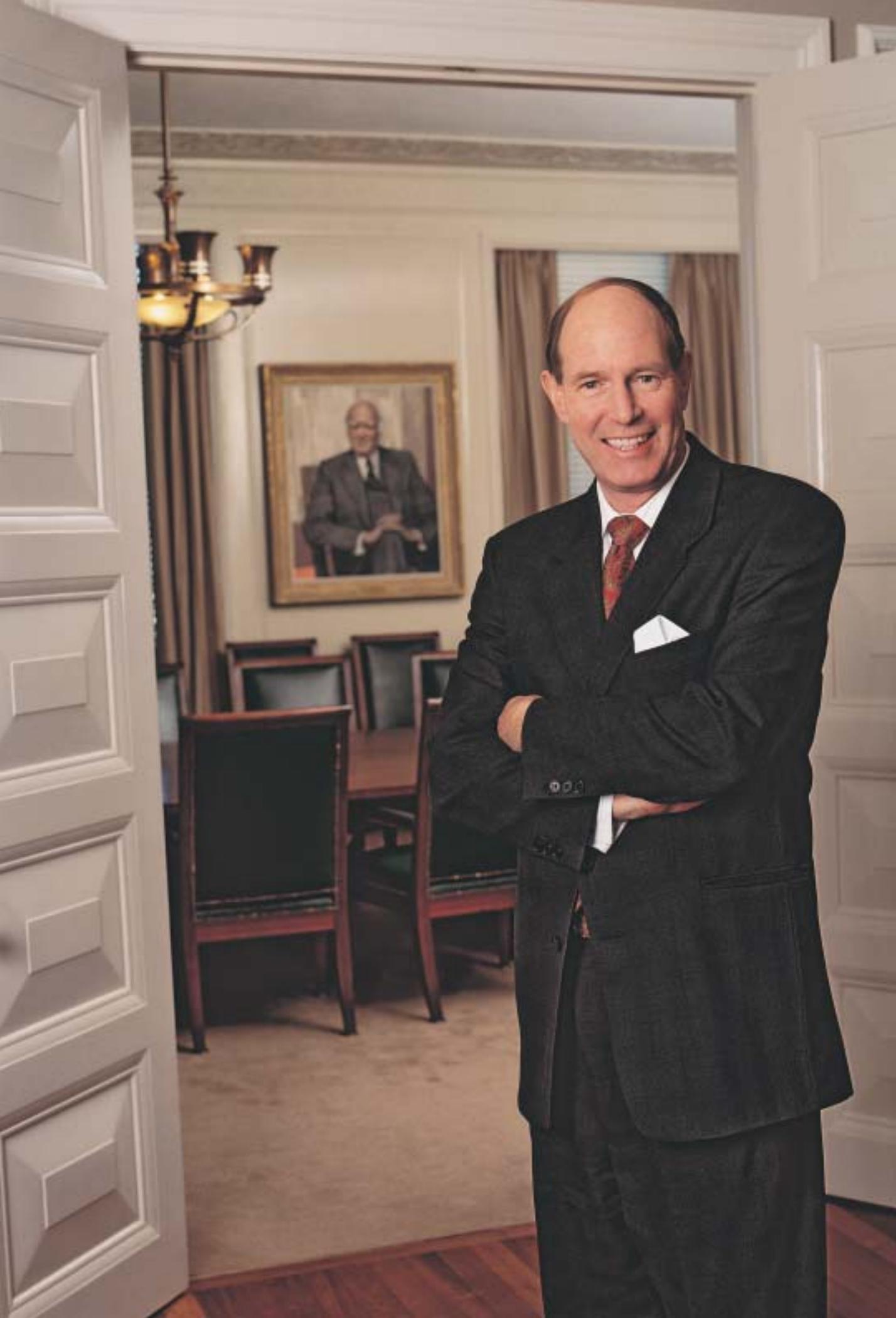


- Promouvoir le bien-être économique des Canadiens et, pour ce faire,
 - mettre en œuvre la politique monétaire de façon à maintenir la confiance en la valeur de la monnaie;
 - veiller à la fiabilité et à la solidité du système financier canadien;
 - émettre des billets de banque dont l'authenticité ne peut être mise en doute.
- Fournir des services de banque centrale et des services de gestion de la dette efficaces et efficaces.
- Communiquer ouvertement et efficacement nos objectifs et rendre compte de nos actes.



Siège de la Banque, Ottawa

<i>Message du gouverneur</i>	5
<i>Tour d'horizon de la Banque</i>	9
<i>Compte rendu d'intendance</i>	23
<i>Sommaire financier</i>	45
<i>États financiers</i>	51
<i>Cadres supérieurs</i>	67
<i>Bureaux et représentants régionaux</i>	68



MESSAGE DU GOUVERNEUR



L'année qui vient de s'écouler a été riche en défis pour tous les Canadiens. Le ralentissement de l'économie mondiale s'est accentué au fil des mois, ce qui a eu des répercussions sur les ménages, les entreprises et les gouvernements. Puis, la tragédie du 11 septembre est venue aggraver les difficultés économiques auxquelles nous faisons tous face. La Banque s'est acquittée de ses responsabilités en réagissant promptement et énergiquement à une situation qui évoluait rapidement, afin d'étayer la confiance et de soutenir l'économie.

Pour les membres du personnel de la Banque, les changements aux opérations et aux méthodes de l'institution ont aussi constitué un défi. J'aimerais profiter de la publication du présent rapport annuel — mon premier à titre de gouverneur — pour revenir sur certains des grands événements et défis auxquels les Canadiens et la Banque ont été confrontés au cours de l'année.

Dates d'établissement des taux directeurs

Des communications efficaces sont essentielles à la réalisation de notre mandat. Aussi la Banque s'efforce-t-elle d'expliquer aux Canadiens la nature et le sens de ses activités, tout en demeurant à l'écoute de leurs préoccupations. Notre nouveau système de huit dates préétablies pour l'annonce des taux directeurs cadre bien avec notre engagement à cet égard. Ce système a connu sa première année complète d'application en 2001. Les dates d'établissement des taux ont été soigneusement choisies en fonction du moment où sont publiées les données économiques que nous utilisons pour déterminer l'orientation de la politique monétaire. Ce système a permis à la Banque d'attirer davantage l'attention du public sur la situation économique et monétaire du pays. Je suis heureux de constater que cela semble avoir eu des répercussions très positives sur les débats et les discussions entourant les questions de politique monétaire au Canada.

La Banque a réduit systématiquement le taux cible du financement à un jour à chacune des six premières dates préétablies de 2001, car des signes indiquaient que le Canada se ressentait de la baisse de régime de l'économie américaine. À la fin de l'été, toutefois, il était devenu manifeste que le ralentissement serait plus prononcé et plus long que prévu, non seulement en Amérique du Nord mais aussi à l'échelle mondiale. Nous avons donc procédé à des diminutions de taux plus substantielles aux deux dernières dates d'annonce, afin de soutenir la demande intérieure et de favoriser une reprise de la croissance économique au Canada dans les mois à venir.

Par ailleurs, nous avons réagi rapidement aux attentats dévastateurs du 11 septembre. Outre qu'elles ont entraîné d'horribles pertes humaines, ces attaques ont terni les perspectives économiques du Canada et rendu l'avenir beaucoup plus incertain. La confiance des entreprises et des consommateurs a été ébranlée. Par

conséquent, pour la raffermir, la Banque a abaissé les taux d'intérêt le 17 septembre, en dehors de son calendrier normal d'annonces.

Reconduction de la cible de maîtrise de l'inflation

En 2001, nous avons renouvelé avec le gouvernement fédéral une entente cruciale, qui établit à 1 et 3 % les limites de la fourchette visée en matière d'inflation.

Depuis que la Banque et le gouvernement fédéral ont convenu d'adopter des cibles d'inflation, en 1991, le Canada jouit d'un taux d'inflation bas, stable et prévisible. Grâce à cette entente, les Canadiens peuvent prendre des décisions économiques en toute confiance, car ils ont une bonne idée de l'incidence que l'inflation aura sur leur pouvoir d'achat dans l'avenir. À la faveur des résultats enregistrés sur ce front, les attentes d'inflation au Canada sont restées ancrées près de 2 %, le point médian de la fourchette cible.

Forts du succès obtenu par le régime de cibles d'inflation du Canada, la Banque et le gouvernement canadien ont annoncé conjointement, le 17 mai, le renouvellement de leur entente pour une période de cinq ans, soit jusqu'à la fin de 2006. Il a aussi été décidé que la Banque chercherait à maintenir la tendance de l'inflation au point médian de 2 % durant cette période. Ces décisions, conjuguées à notre régime de changes flottants, devraient renforcer la conviction des Canadiens que le taux d'inflation demeurera faible dans les prochaines années.

De plus amples renseignements concernant la cible visée et les améliorations apportées à la mesure de l'inflation fondamentale figurent à la page 26 du présent rapport.

Cap sur la Banque de demain

La Banque a revu son orientation stratégique et ses grandes priorités pour les années qui viennent. Son objectif est de se concentrer sur

ses fonctions essentielles, à savoir mener la politique monétaire, contribuer à la stabilité du système financier, concevoir et fournir des billets de banque sûrs, et offrir des services de gestion financière et de gestion de la dette publique au gouvernement fédéral.

L'un des principaux résultats de cette revue stratégique a été la décision d'impartir les opérations et les systèmes qui soutiennent le programme fédéral de placement des titres au détail. Cette mesure permettra aux Canadiens de réaliser d'importantes économies. En septembre, quelque 430 employés de la Banque, dont un certain nombre de consultants et de contractuels, sont entrés au service du fournisseur sélectionné, EDS Canada. Je suis convaincu que d'excellentes possibilités s'offrent à nos anciens collègues au sein de cette entreprise dynamique, spécialisée dans la prise en charge de ce genre de fonctions. Les détenteurs d'obligations d'épargne du Canada peuvent avoir l'assurance que la Banque continuera d'assumer ses responsabilités en ce qui concerne le service à la clientèle, la tenue des dossiers des porteurs de titres et la comptabilité du programme.

Le projet de restructuration organisationnelle se poursuivra au cours de l'année 2002. Nous comptons notamment mener à terme la refonte de nos services généraux afin de les adapter aux besoins futurs d'une institution plus petite.

Billets de banque

En 2001, la Banque a dû faire face à une augmentation des délits de contrefaçon, particulièrement dans le cas de la coupure de 100 dollars. Dans le sud de l'Ontario, la police a arrêté les responsables de la mise en circulation d'un nombre important de billets de 100 dollars contrefaits, et les faussaires ont été condamnés en octobre. Malgré ces interventions, un certain nombre de détaillants refusent toujours cette coupure. Bien que la contrefaçon

soit redescendue à un bas niveau, nous avons entrepris d'intensifier notre programme d'information sur la monnaie afin que les détaillants et le grand public puissent accepter les billets authentiques en toute confiance et reconnaître facilement les faux.

Cet épisode met en relief l'importance de la nouvelle série de billets et de ses caractéristiques anticontrefaçon. Le lancement du nouveau billet de 10 dollars en 2001 sera suivi de celui de la coupure de 5 dollars, prévu pour 2002. Les grosses coupures de la nouvelle série — celles de 20, 50 et 100 dollars —, qui seront introduites au cours des deux années suivantes, comprendront des éléments de sécurité additionnels.

La section du présent rapport traitant de la monnaie, qui commence à la page 30, fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

Soutien du système financier

Au delà de leurs répercussions sur l'économie, les événements du 11 septembre ont posé un autre défi pour la Banque. Celle-ci est intervenue rapidement après les attaques en vue de soutenir le bon fonctionnement du système financier canadien. Quelques minutes après les attentats, son personnel était à pied d'œuvre pour évaluer les retombées sur les systèmes de compensation et de règlement, et la Banque injectait des liquidités afin de garder opérationnels ces systèmes vitaux. Nous avons aussi collaboré étroitement avec d'autres agences et institutions, au pays comme à l'étranger. La Banque et la Réserve fédérale américaine ont convenu d'augmenter temporairement le montant visé par leur accord de swap, pour que les banques canadiennes soient en mesure de régler leurs transactions en dollars É.-U. au lendemain des attaques. Devant ces bouleversements, la Banque, de concert avec le ministère des Finances, a fait reporter de deux jours une adjudication de bons du

Trésor du gouvernement fédéral et remettre à la semaine suivante une adjudication d'obligations à rendement réel, sans compromettre pour autant la position de trésorerie de l'État.



Enfin, je tiens à souligner le décès du sous-gouverneur Tim Noël, survenu en juillet après deux ans de lutte contre la sclérose latérale amyotrophique. Sa disparition a profondément attristé tous ses collègues. Au cours de ses 35 années de service, Tim a marqué la Banque de son empreinte. L'énorme contribution qu'il a apportée dans le domaine des marchés financiers est un héritage précieux, et sa compétence ainsi que ses judicieux conseils nous manqueront beaucoup.

L'année 2001 a été remplie de défis extraordinaires, que les employés de la Banque ont su relever grâce au professionnalisme et au savoir-faire qui font leur réputation. En outre, je suis reconnaissant aux membres du Conseil d'administration du soutien qu'ils m'ont accordé tout au long de cette année fertile en événements. Je leur offre, ainsi qu'à tous les employés, mes plus sincères remerciements. C'est avec grand plaisir que je continuerai de collaborer avec eux en 2002 afin de servir les Canadiens.

David A. Dodge